

## 16 – CGV

<b>CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICES INFORMATIQUES ET CONDITIONS GENERALES DE VENTE</b>	
<p><b>PREAMBULE – DEFINITION DES TERMES</b></p> <p>Monsieur Aymeric MEZIERE, en sa qualité de Consultant en marketing digital propose la création et la réalisation de sites Internet, la Maintenance de Sites Internet, Intervient sur le CMS WordPress, accompagne le Client s’agissant de la gestion et la maintenance d’un site Internet, propose de la refonte de site Internet, optimise le SEO de Site Internet sous forme d’abonnements ou d’optimisations ponctuelles et forme à WordPress et au SEO.</p> <p>Dans les présentes conditions générales de vente, Monsieur MEZIERE est dénommé « Le Prestataire » et le client ou le prospect « Le Client ». Les présentes conditions générales de vente sont ci-après dénommées « Les CGV ».</p> <p>Pour l’interprétation et la mise en œuvre des présentes CGV, il est convenu que les termes ci-après seront définis de la façon suivante :</p> <p>« <b>Prestation</b> » désigne ci-après l’objet de la vente effectuée par Monsieur MEZIERE. La prestation peut désigner un ensemble de prestations de services tel qu’un conseil, une mise à disposition d’un savoir-faire, une prestation intellectuelle, la conception d’un</p>	<p><b><u>5.2 – Obligations du Prestataire</u></b></p> <p>Dans le cadre des présentes CGV et la réalisation des Services, le Prestataire s’engage à se donner tous les moyens nécessaires et à mettre tout en œuvre pour la réalisation de sa mission dans les règles de l’art. Cette obligation ne saurait constituer une obligation de résultat, le Prestataire ne fournissant les Services que dans le cadre d’une obligation de moyen.</p> <p>Le Prestataire s’engage à :</p> <p><b>5.2.1</b> Dans le cadre d’une obligation générale de moyens à tout mettre en œuvre pour assurer la meilleure qualité et régularité des services qu’il apporte.</p> <p><b>5.2.2</b> Donner un délai approximatif de livraison, qui dépendra, entre autres, de la rapidité de transmission des données et du versement de l’acompte du Client.</p> <p><b>5.2.3</b> Pouvoir intervenir, si nécessaire, dans l’élaboration du cahier des charges, conjointement avec le Client. Ce travail pourra être facturé au CLIENT, au tarif horaire en vigueur s’il excède une durée de 4h.</p> <p><b>5.2.4</b> Informer régulièrement le Client de l’avancée de la réalisation du projet.</p> <p><b>5.2.5</b> Conserver confidentiel l’ensemble des informations et documents auxquels il aurait pu avoir accès dans le cadre de l’exécution de</p>

site internet, la maintenance d'un site Internet tel qu'ainsi décrites, ci-avant.

« **Site Web ou Internet** » désigne l'ensemble des pages composées de textes, d'images et le cas échéant d'éléments multimédia accessibles par une adresse URL et hébergés sur le disque dur d'un serveur permettant des accès multiples et simultanés via le réseau Internet.

« **Sources** » désigne le contenu élémentaire nécessaire à la création d'une prestation immatérielle : textes, images et sons pour un Site Internet etc. Sauf mention contraire, la fourniture des sources est à la charge du Client.

« **Cahier des charges** » désigne le document fourni par le Client, ou réalisé en collaboration avec Monsieur MEZIERE contre rémunération, décrivant le plus explicitement possible le contenu de la Prestation attendue et des éventuelles contraintes et spécificités concernant les conditions techniques de production, d'exploitation et de qualité d'une prestation. Le cahier des charges non signé ou signé uniquement par l'une des parties est considéré comme nul.

« **Elément contractuel** » désigne un devis, un bon de commande, un contrat, un cahier des charges, une proposition commerciale dès lors qu'il est signé par Monsieur MEZIERE et le Client. Il peut aussi viser une facture ou un reçu d'acompte délivré par Monsieur MEZIERE.

## **ARTICLE 1 – OBJET – Domaine d'application**

**1.1** Les CGV ont pour objet de régir les relations contractuelles entre le Prestataire et le Client et définir l'étendue des prestations proposées par Monsieur MEZIERE.

**1.2** Les CGV s'appliquent à toute prestation

sa présente mission.

**5.2.6** Respecter la vie privée du Client. Les informations fournies au Prestataire ne seront ni vendues, ni louées, ni partagées à des tiers.

**5.2.7** Dans le cas de sites internet où le Prestataire est le contact direct entre le Client et l'infogérance, celui-ci s'engage dans la mesure de faisabilité à fournir au Client sur demande toutes les données et informations nécessaires à la reprise de son site internet : fichiers physiques, base de données et pour les offres d'hébergement concernées les accès FTP, MySQL, etc.

## **5.3 La Force majeure**

**5.3.1** Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

**5.3.2** La Partie touchée par un événement de force majeure en avisera l'autre Partie dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

**5.3.3** Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable vis-à-vis de l'autre de la non-exécution ou des retards dans l'exécution d'une obligation du contrat qui seraient dus au fait de l'autre partie consécutivement à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence et les tribunaux français.

**5.3.4** En aucun cas, la responsabilité du Prestataire ne pourra être recherchée en cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence et les tribunaux français, événement ou incident indépendant de la volonté du Prestataire.

**5.4.4** Constitue un cas de force majeure tout

de toute nature, effectuée par Monsieur MEZIERE dans les pays du monde entier. Elles prévalent sur toute autre condition d'achat, sauf dérogation expresse et formelle accordée par Monsieur MEZIERE. Elles pourront être modifiées ou complétées si le Prestataire établit un ou plusieurs éléments contractuels qui, le cas échéant, tiendraient lieu de conditions particulières.

**1.3** Le fait pour une personne physique ou morale, de commander un service auprès de Monsieur MEZIERE emporte l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

**1.4** Monsieur MEZIERE peut modifier, réactualiser ou rectifier les présentes CGV en tenant compte d'une évolution législative, réglementaire, jurisprudentielle et/ou technique. Le Prestataire prévient, dans la mesure du possible le Client de toute modification de ses CGV, sur la page d'accueil de son Site Internet accessible à l'URL suivante : <https://amxtech.fr/CGV>. L'actualisation ne concerne en aucun cas les prestations déjà exécutées ou en cours d'exécution, sauf pour celles dont la durée restante est supérieure à six mois à la date de la modification. Dans ce cas les dernières CGV sont mises en application entre les parties.

**1.5** Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV et d'en notifier le Client. Si une modification substantielle des termes des CGV n'est pas acceptable par le Client, celui-ci dispose d'un délai de quinze (15) jours à compter de la notification par le Prestataire des modifications pour en informer le Prestataire. En cas de désaccord des Parties sur ces modifications, les Parties pourront résilier le Contrat. A l'expiration de ce délai de quinze (15) jours, les modifications des CGV seront définitivement considérées comme acceptées par le Client.

**1.6** Le Prestataire peut décider de céder ou transférer les droits ou obligations que lui confère le présent Contrat sous réserve que le

événement hors de contrôle, inévitable et indépendant de la volonté des parties dont la maladie des preneurs de décision, le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, panne d'électricité, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes au Client

**5.4.5** Le Prestataire s'engage à prévenir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité de travailler. En cas d'incapacité de travail à la suite d'une maladie ou accident, le Prestataire se réserve le droit de modifier le calendrier en cours et/ou de rompre les contrats en cours sans que le Client puisse lui exiger le versement d'indemnités.

## **ARTICLE 6 – PRIX – FACTURATIONS – DELAIS**

**6.1** Les prix figurant sur les fiches services du catalogue internet et sont des prix en Euros (€) et ne tiennent pas compte de la TVA applicable « TVA non applicable, article 293B du CGI ».

**6.2** Les conditions tarifaires du Prestataire relatives à la fourniture des Services sont prévues dans le devis du Prestataire. Les prix sont donnés à titre indicatif et sont donc susceptibles de variation. Le prix facturé est celui prévu dans la Commande validée par le Prestataire. Les prix des Services sont exprimés et payables en Euros et sont exprimés hors taxe sur la valeur ajoutée et hors toute autre taxe, le Client étant responsable du paiement desdites taxes.

**6.3** Les prix des Services n'incluent pas les éventuels frais de déplacement ou d'hébergement qui pourraient être facturés en sus par le Prestataire au Client selon les modalités indiquées dans le devis.

Client bénéficie des Services dans les mêmes conditions.

**1.7** Le présent Contrat n'a pas pour objet la création d'une filiale ou d'une entreprise commune, chaque Partie conservant la direction, la gestion et la responsabilité de son entreprise. Elles préservent leur indépendance et ne généreront aucun lien quelconque de subordination, de représentation, mandat ou agence entre elles.

**1.8** Les présentes Conditions Générales de Vente (ici « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties lors de la vente de services réalisées par le Prestataire pour le Client dans le cadre de son activité commerciale. Si le Client est une personne physique, il reconnaît être majeur conformément aux lois du Pays dans lequel il réside.

**1.9** Le Client faisant appel aux services du Prestataire reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve les CGV suivantes, ainsi que les mises en garde énoncées dans l'Extrait de la loi n°57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété artistique (J.O. du 14 mars 1957) des droits des auteurs concernant les lois de la propriété intellectuelle. Pour ce faire, le Client répondra favorablement, par retour signé, avec mention « Lu et approuvé », par courriel, au devis qui lui aura été envoyé et réglera un acompte de 30% par le mode de paiement que le Prestataire lui aura proposé. Le caractère électronique de cette signature ne pourra être contesté et le Client se doit d'interdire l'accès à sa boîte mail à des tiers pouvant usurper son identité lors de l'approbation de ces conditions.

**1.10** Les CGV s'appliquent aux seuls professionnels à l'exclusion des consommateurs. A ce titre, le Client reconnaît avoir la qualité de professionnel, conformément aux dispositions du Code de la consommation applicables.

## **ARTICLE 2 – DESCRIPTION**

**6.4** Toute commande donne lieu au versement préalable d'un acompte de 30%. La réalisation de ladite commande démarre aussitôt l'encaissement dudit acompte. Le paiement de l'acompte pourra être effectué sous forme de virement ou de prélèvement automatique à l'ordre du Prestataire.

**6.5** Le versement de l'acompte n'autorise cependant pas le Client à une quelconque forme de propriété sur tout ou partie des éléments de la prestation qui reste la propriété exclusive de Monsieur MEZIERE jusqu'au paiement intégral comme indiqué à l'article 10 des présentes.

**6.6** Le paiement du solde des Services doit être effectué dans un délai de sept jours (7 jours) à compter de la date de la facture émise par le Prestataire et pourra être effectué sous forme de virement ou de prélèvement automatique à l'ordre du Prestataire.

**6.7** En fonction des projets, un système de règlements intermédiaires pourra être mis en place, celui-ci sera alors clairement explicité dans le planning du déroulement du projet. Tout travail terminé devra être réglé dans sa totalité afin d'être livré. L'utilisation du Site ou d'une partie du site avant le versement du solde est interdite et le Client s'expose à verser des dommages et intérêts calculés suivant le montant de la prestation et du chiffre d'affaires réalisé sur le site ou sur la Prestation développée.

**6.8** Les conditions de l'offre concernent exclusivement les prestations spécifiées sur les éléments contractuels. Toute prestation supplémentaire et non prévue sur ces derniers fera l'objet d'une majoration équivalente à sa valeur. Le refus de paiement d'une telle prestation ouvrira le droit à Monsieur MEZIERE à la résiliation et au paiement intégral du contrat de vente, et à une indemnité égale au préjudice subi et /ou à la valeur de la prestation additionnelle.

**DES SERVICES PROPOSES PAR  
MONSIEUR AYMERIC  
MEZIERE**

**2.1 Description de la création et  
réalisation de Site Internet :**

**2.1.1** Monsieur MEZIERE propose ainsi la création de sites WordPress dit « Vitrine » se décomposant comme suit :

- Analyse SEO
- Wireframing et validation
- Maquettage et validation
- Intégration et validation
- Optimisation SEO

**2.1.2** Le Prestataire s'adapte aux besoins du Client de telle sorte que moins de fonctionnalités peuvent lui être proposées.

**2.1.3** Cette liste est non exhaustive et le Prestataire peut proposer davantage de fonctionnalités à la demande du Client.

**2.2 Description de la création et  
réalisation de sites E-commerce  
WooCommerce :**

**2.2.1** Monsieur MEZIERE propose ainsi la création de sites E-commerce WooCommerce se décomposant comme suit :

- Analyse SEO
- Wireframing et validation
- Maquettage et validation
- Intégration et validation- Ajout de produits

**2.2.2** Le Prestataire s'adapte aux besoins du Client de telle sorte que moins de fonctionnalités peuvent lui être proposées.

**2.2.3** Cette liste est non exhaustive et le Prestataire peut proposer davantage de fonctionnalités à la demande du Client.

**2.3 Abonnements SEO et Maintenance  
WordPress :**

**2.3.1** Monsieur MEZIERE propose ainsi :  
WordPress - Sécurisation du site contre les

**6.9** Si la vente devait engendrait des frais supplémentaires non inclus dans l'offre tels que des typographies supplémentaires, des photographies ou illustrations supplémentaires issues de banques d'images, ou d'hébergement web supplémentaires, le Client peut se voir réclamer le règlement de ces frais par le Prestataire.

**6.10** Les modifications sollicitées par le Client, en cours de réalisation, si celles-ci impliquent un remaniement du projet seront facturées en sus.

**6.11** Sauf si cela a été explicitement précisé dans l'offre ou dans un forfait de maintenance, les frais liés aux licences de plugins/extensions premiums/payantes nécessaires aux mises à jour du site Internet sont à la charge du Client. Dans le cas où les licences seraient prises en charge par le Prestataire à la conception du Site, celles-ci seront retirées du Site à la livraison.

**6.12** si les licences étaient à la charge du Prestataire lors de la vente du Site Internet et dans le cadre d'une maintenance prolongée, un nouveau devis pourrait être proposé au Client chaque année afin de cadre les nouvelles conditions financières concernant la maintenance du Site Internet, notamment s'agissant des extensions payantes nécessaires au bon fonctionnement du Site.

**6.13** En cas de défaut de paiement total ou partiel du prix de la Prestation :

- Le Client devra verser une pénalité de retard équivalente à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, en application de l'article L.441-16 du Code de Commerce. Le taux de l'intérêt légal est celui en vigueur le jour de la constatation de la carence. La pénalité est calculée sur le montant hors taxe de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du règlement.

attaques  
 WordPress - Mises à jour des plugins, du thème, et de PHP  
 WordPress - Veille vulnérabilités WP mensuelle  
 WordPress - Assistance 5j/7  
 WordPress - Aide à la création de contenus = 1 h par mois  
 WordPress - Backup du site 1 fois toutes les semaines

### **2.3.2 L'abonnement maintenance :**

La prestation porte sur le passage des mises à jour et la sauvegarde mensuelle. Toutefois, il est possible de cumuler abonnement maintenance et abonnement optimisation SEO.

La maintenance ne comprend pas le dépannage du site ou la résolution de problèmes à la suite d'une intervention du Client ou d'un tiers. Dans le cas où le forfait de maintenance comprendrait l'intégration de licence de plugin de la part du Prestataire, lesdites licences seront retirées du site à cessation du contrat.

La maintenance comprend aussi un certain nombre d'heures de travail défini dans la Commande validée entre le Client et le Prestataire, ce nombre d'heures et cumulable s'il n'est pas utilisé.

Le contrat est établi pour une durée illimitée et est sans engagement minimal avec un paiement mensuel à date fixe. Chaque paiement est effectué à l'avance pour le mois à venir. Le Client, tout comme le Prestataire, a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, au plus tard 7 jours avant la fin du mois de sa demande. Tout mois commencé est dû.

En cas de cessation de paiement, le Prestataire se réserve le droit d'arrêter ses services. Dans le cas où la résiliation est du fait du Prestataire, la maintenance sera effectuée jusqu'à la fin du mois entamé.

- L'ensemble des Services vendus peut être suspendu si le Client ne se manifeste pas lors des relances effectuées par Monsieur MEZIERE. Après mise en demeure par courrier avec demande d'accusé de réception, la vente peut être résolue de plein droit au profit de Monsieur MEZIERE, la résolution prenant effet deux semaines après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Dans cette situation, Monsieur MEZIERE est en droit d'arrêter les Services vendus, de réclamer la restitution de la prestation ou sa compensation, les acomptes perçus restant acquis. Monsieur MEZIERE est aussi fondé d'appliquer en sa faveur la réserve de propriété mentionnée à l'article 10 des présentes.

**6.14** Toute contestation ou réclamation relative à la facturation doit être adressée par lettre recommandée dans un délai de dix jours (10 jours), à défaut de quoi Monsieur MEZIERE n'accepte plus aucun grief.

## **ARTICLE 7 – DELAIS ET LIVRAISON DE LA PRESTATION**

**7.1** Le délai des prestations à réaliser est établi selon les indications et les éléments d'informations fournis par le Client. Le Prestataire s'engage à respecter au maximum le calendrier établi et à informer le Client régulièrement sur l'avancement de son projet.

**7.2** Toute modification apportée par le Client après la signature du devis ajoutant une charge de travail au Prestataire, modifiera le calendrier et les délais de livraison prévus initialement. Le délai approximatif de livraison indiqué au Client pourra varier de façon raisonnable, en fonction notamment du délai de règlement des différentes étapes de paiement, en cas de demandes

Dans le cas où le Client retire l'accès de son site au Prestataire, le contrat se retrouve immédiatement rompu, sans possibilité de remboursement. Le Prestataire en informe le Client par e-mail avec accusé de réception.

La résiliation du contrat par le Client peut se faire par e-mail avec accusé de réception. Le Prestataire se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment sous réserve d'un délai de prévenance de deux mois. En cas de refus de cette modification, le Client devra solliciter la résiliation du présent contrat avant la fin du délai d'un mois à compter de la réception de la lettre d'information et de modification du prix. À défaut, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés et seront appliqués à la facturation qui suivra l'expiration du délai précité.

Par dérogation aux conditions générales de service et conformément au Code de la Consommation en son article L 121-20-2 « le droit de rétractation ne peut être exercé (...) pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés (...) ». Le Client reconnaît que les Services de maintenance WordPress constituent, notamment du fait de la spécificité de chaque installation, des différents plugins et des heures de travail incluses sur le Site Internet du Client, la fourniture d'un tel bien personnalisé au sens de l'article précité.

### **2.3.3 L'abonnement Optimisation SEO**

La prestation porte sur l'optimisation du SEO du site web du Client. Toutefois, il est possible de cumuler abonnement optimisation SEO et abonnement maintenance.

L'optimisation SEO ne comprend pas le dépannage du site ou la résolution de problèmes à la suite d'une intervention du Client ou d'un tiers. Dans le cas où le forfait Abonnement Optimisation SEO

supplémentaires formulées en cours de mission, ou pour d'autres motifs justifiés et exprimés en toute bonne foi par le Prestataire. Il correspond à une estimation de période nécessaire à la réalisation du produit ou de la prestation et prend effet à la date de validation du règlement.

**7.3** Le délai de livraison approximatif estimé exprimé préalablement au début de la prestation dépend en partie du nombre d'autres clients en attente. Une même prestation pourrait être donc être plus ou moins longue à livrer à différents moments de l'année.

**7.4** Le Prestataire s'organise pour offrir des délais courts, en particulier pour les prestations courtes. Le Prestataire se réserve le droit d'allonger le délai fourni en guise d'estimation et ce, lorsque cela peut être justifié.

**7.5** Le délai de livraison dépend également du Client qui se doit de fournir les éléments nécessaires à la réalisation du projet (textes, images, fichiers, accès au serveur d'hébergement, codes d'accès, etc...) et de valider les étapes nécessaires à la poursuite du projet. Le Prestataire décline toute responsabilité en cas de retard occasionné par le Client par suite de transmission insuffisante ou tardive de ces éléments. Le Prestataire peut suspendre toute commande s'il est dans l'attente d'éléments de la part du Client, sans préjudice ni contrepartie financière et sans que cela ne constitue motif de résiliation de la commande.

**7.6** Les retards de livraison ne peuvent pas justifier l'annulation de la commande par le Client, ni donner lieu au paiement de dommages et intérêts, indemnités ou pénalités. Le Prestataire peut se réserver le droit d'envoyer une facture intermédiaire pour les travaux déjà réalisés si le Client met un temps anormalement long à fournir des éléments nécessaires à la bonne exécution du projet.

comprendrait l'intégration de licence de plugin de la part du Prestataire, lesdites licences seront retirées du site à cessation du contrat. Le contrat est établi pour une durée illimitée et est sans engagement minimal avec un paiement mensuel à date fixe. Chaque paiement est effectué à l'avance pour le mois à venir.

Le Client, tout comme le Prestataire, a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, au plus tard 7 jours avant la fin du mois de sa demande. Tout mois commencé est dû.

En cas de cessation de paiement, le Prestataire se réserve le droit d'arrêter ses services. Dans le cas où la résiliation est du fait du Prestataire, l'Optimisation SEO sera effectuée jusqu' à la fin du mois entamé. Dans le cas où le Client retire l'accès de son site au Prestataire, le contrat se retrouve immédiatement rompu, sans possibilité de remboursement. Le Prestataire en informe le Client par e-mail avec accusé de réception. La résiliation du contrat par le Client peut se faire par e-mail avec accusé de réception.

Le Prestataire se réserve la faculté de modifier ses prix à tout moment sous réserve d'un délai de prévenance de deux mois. En cas de refus de cette modification, le Client devra solliciter la résiliation du présent contrat avant la fin du délai d'un mois à compter de la réception de la lettre d'information et de modification du prix. À défaut, les nouveaux tarifs seront réputés acceptés et seront appliqués à la facturation qui suivra l'expiration du délai précipité. En fonction du tarif choisi, l'offre d'abonnement SEO sera adaptée.

Par dérogation aux conditions générales de service et conformément au Code de la Consommation en son article L 121-20-2 « le droit de rétractation ne peut être exercé (...) pour les contrats de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés

**7.7** Le Prestataire procédera à une validation finale du site internet avec le Client (avec envoi d'un e-mail de validation par le Client au Prestataire). Une fois la validation effectuée, le Client devra régler les 70 % restants pour la réalisation du site internet, il recevra en échange par e-mail la facture acquittée. Puis, le Prestataire informera le Client par courriel de la mise en ligne du site internet. Le courriel de mise en ligne signifiera l'achèvement des travaux.

**7.8** Si lors de la livraison de la Prestation, le Client considère qu'elle n'est pas conforme à la commande, il doit dans une période de 7 jours, déclarer par écrit le dysfonctionnement des vices qu'il impute à la Prestation, et fournir toute justification quant à la réalité de ceux-ci. En tout état de cause, la garantie des vices qu'il impute à la prestation ne concerne que les éléments mentionnés dans les éléments contractuels. En particulier, en cas de réclamation sur une prestation essentiellement immatérielle (Site Internet...), le Cahier des charges et les e-mails / messages / sms restant les documents de référence auxquels les deux parties doivent se référer pour évaluer si la prestation est conforme aux spécificités du projet. Seuls les éléments mentionnés dans ce document sont considérés comme relevant des obligations de Monsieur MEZIERE. A défaut de présentation du cahier des charges, les obligations du Prestataire sont strictement limitées à une considération minimale en regard des prestations mentionnées dans les éléments contractuels. Dans ce cas, le Client ne peut se prévaloir que d'une absence de réalisation de la Prestation ou de l'un de ses éléments majeurs, les éléments mineurs ou déjà intégrés étant considérés comme parfaitement achevés.

(...) ». Le Client reconnaît que les Services de Référencement SEO manuel constituent, notamment du fait de l'analyse, de l'optimisation, du Référencement et du suivi du Référencement du Site Internet du Client, la fourniture d'un tel bien personnalisé au sens de l'article précité. Dès lors, le Client est expressément informé qu'il ne peut, en application de ces dispositions, exercer son droit de rétractation concernant les Services de Référencement manuel commandés.

**2.3.4 Interruption pour cause de maintenance**

Dans le cadre d'un service de maintenance, le Prestataire peut se réserver le droit d'interrompre temporairement l'accès au Site Internet du Client sans droit à indemnités. Cependant, le Prestataire s'engage à faire le nécessaire pour rétablir l'accès au site le plus rapidement possible. Le Prestataire n'est pas responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

**ARTICLE 3 – FORMATION ET CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT**

**3.1** Le Client s'engage à fournir au Prestataire sous forme exploitable l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des Services confiés au Prestataire. Toute modification ultérieure ou demande complémentaire demandée par le Client fera l'objet d'une facturation supplémentaire. La réalisation des Services confiés au Prestataire dépendant directement du respect par le Client de ses propres obligations, les Parties reconnaissent expressément que les délais de livraison visés au devis sont donnés à titre purement indicatif et sans garantie. Un retard sur les délais indiqués ne pourra donc donner lieu au paiement de dommages et intérêts, ni autoriser le Client à résilier le Contrat où à refuser la livraison des Services.

**ARTICLE 8 – RESPONSABILITES**

**8.1** Monsieur MEZIERE s'engage à :

- Intervenir rapidement en cas de vice de fonctionnement provenant d'un défaut de conception ou d'exécution de ses solutions ;
- Assurer le maintien à un niveau adéquat de la qualité de ses outils ;
- Mettre tous les moyens en œuvre pour assurer dans des conditions optimales le bon fonctionnement des prestations acquises par le Client ainsi que de la Sécurité le site du Client ;
- Assurer le suivi des prestations matérielles dans la stricte limite du suivi de la garantie constructeur ;
- Informer le Client sur les différents aspects du RGPD (cookies, mentions légales, politiques de confidentialité), mais cela ne remplace d'aucune façon les conseils avisés d'un avocat ou d'un Juriste.
- Proposer au Client des mentions légales et une politique de confidentialité, mais cela n'implique pas une mise en conformité du RGPD du site du Client. Il appartient ainsi au Client de faire vérifier l'exactitude de ses mentions légales et de sa politique de confidentialité par un avocat spécialisé ;
- Fournir une copie des données informatiques le concernant ;
- Supprimer tous les identifiants et code d'accès en sa possession dès la fin du Contrat ou de la période de garantie le cas échéant.

**8.2** Monsieur MEZIERE ne pourra être tenu responsable en cas de :

- Faute, négligence, omission ou défaut d'entretien du Client, non-respect des données : en particulier lorsque Monsieur MEZIERE réalise des

**3.2** Le devis effectué par le Prestataire est gratuit. Il est réalisé soit à partir du cahier des charges remis par le Client, soit à partir des échanges entre le Client et le Prestataire. Il n'implique pas engagement pour le Client. Le Client doit fournir au Prestataire les informations nécessaires à l'élaboration du devis :

- Nom et Prénom, Adresse complète, nom de la société et Siret le cas échéant.

Le devis est envoyé par e-mail au Client sous format PDF dans un délai de 7 jours ouvrés. Il est valable pendant une durée de 30 jours à compter de sa date d'émission. Les prix convenus oralement n'engagent pas le Prestataire s'ils n'ont pas fait l'objet d'une offre écrite. Le Client acceptant l'offre devra imprimer le devis PDF, le signer, apposer la date et la mention manuscrite « Lu et approuvé ». Tout devis signé par le Client vaut Bon de commande. Le Client doit envoyer le devis signé par mail au Prestataire et procéder au règlement de l'acompte, par virement bancaire ou par chèque, d'un montant de 30 % de la somme totale, sauf indication contraire mentionnée dans le devis. Le devis accepté et signé par le Client engage les deux parties. Passé le délai de 30 jours, le devis sera caduc. Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client pour lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

**3.3** Le Client bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours à partir du jour suivant l'acceptation de l'offre. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Pour bénéficier de ce droit de rétractation, le Client devra adresser au Prestataire un courrier recommandé avec accusé de réception. Elle donne droit au Client d'être remboursé des sommes déjà versées par lui dans un délai de 14 jours suivant la réception

prestations d'hébergement, il conserve le contrôle des accès FTP. Cependant, dès lors que le Client dispose desdits accès FTP, Monsieur MEZIERE est automatiquement déchargé de toute responsabilité quant à l'indisponibilité des pages, de la nature du contenu (non-respect du droit d'auteur notamment), le défaut d'affichage, la détérioration totale ou partielle du contenu des pages.

- D'une manière générale, Monsieur MEZIERE n'est en aucune façon responsable du dysfonctionnement résultant d'une mauvaise utilisation du Client ou d'une intervention du Client ou d'un tiers ne travaillant pas pour le Prestataire et sans autorisation sur la Prestation effectuée par Monsieur MEZIERE ;
- Si dans le cas où Monsieur MEZIERE fournirait des liens vers d'autres sites, par des bandeaux publicitaires ou non, ou par tout autre moyen, il ne peut être tenu responsable du contenu, des produits, des services, de la publicité, des cookies ou tout autres éléments de ces sites ainsi que tout dommages ou pertes, avérés ou allégués, consécutifs ou en relation avec l'utilisation des informations, services ou données disponibles sur ces sites ;
- Intrusions malveillantes des tiers sur le Site internet et/ou dans la boîte aux lettres électronique du Client ;
- Contamination de données et/ou logiciels du Client par virus informatique ;
- Perte de données sur les serveurs d'Hébergement ;
- Divulgation ou utilisation illicite du mot de passe remis confidentiellement au Client ;
- Dysfonctionnement ou ralentissement des réseaux ou de l'Internet en son ensemble.
- Préjudices indirects, tels que les préjudices financiers ou

de cet avis. Au-delà de ce délai de rétractation, la commande ne peut plus être annulée et la somme est due de plein droit.

**3.4** Le Client est conscient que le projet informatique qui se définit entre les parties peut se révéler complexe au sein de son entreprise et qu'il est susceptible de remettre profondément en cause son organisation et ses méthodes de travail ainsi que la qualification de son personnel. Ce projet suppose ainsi une collaboration étroite entre les parties, un dialogue permanent dans un esprit de confiance et de respect mutuel. L'investissement personnel du Client dans la création du site est indispensable sans quoi un résultat qui ne correspondrait pas à ses attentes ne saurait relever de la responsabilité de Monsieur MEZIERE, comme indiqué à l'article 8 ci-dessous.

**3.5** Le Client reconnaît avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV. Le travail débute dès que le règlement a été effectué, réceptionné et validé. Le délai approximatif de livraison dépendra de la réactivité du Client à fournir les documents ou effectuer les paiements lorsqu'ils sont demandés. Les éléments documentaires graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat devront être à Client du Prestataire, sans quoi le délai de livraison se verra rallongé. Le paiement est réceptionné et validé par le Prestataire, le Client reçoit sa facture d'acompte de 30% acquittée. Il en est de même pour le paiement des 70% restants en fin de mission.

**3.6** Une fois la commande passée par le Client, le Prestataire lui propose, sans que cela soit systématique, une première version du site (éventuellement des wireframes (selon la quantité prévue sur le devis) puis des maquettes (selon la quantité prévue sur le devis)) en adéquation avec le cahier des charges ou selon le projet détaillé par le Client lors des échanges avec le Prestataire. Le choix du design est réalisé en concertation avec le Client (en conception sur mesure).

commerciaux, la perte de commandes ou de données, de manque à gagner, d'atteinte à l'image de la marque, de perte de bénéficiaires ou de clients.

- Pertes d'exploitation résultant d'une indisponibilité temporaire ou permanente, partielle ou totale d'une boutique de commerce électronique.
- Non-respect par le Client des autorisations légales et réglementaires concernant par exemple le traitement des données, le Client est seul responsable de la licéité des traitements de données personnelles.
- Défaillance ou de manquement de mise en ligne de contenu de nature contractuel par le Client.
- Interventions de maintenance impossibles à effectuer du fait de la gravité des dommages subis à la suite des modifications faites par le Client sur le Site.

**8.3** Le Client est seul responsable des contenus de son site internet (textes, images, vidéos, fichiers...) et de leur exploitation. Le Prestataire ne saurait être tenu pour responsable des contenus de leur exploitation ni de leur mise à jour à quelque titre que ce soit. C'est au Client de s'assurer qu'il dispose de tous les droits de reproduction et d'utilisation des éléments graphiques ou textuels qu'il transmettra au Prestataire. La responsabilité du Client seule est engagée.

**8.4** Le Client est civilement et pénalement responsable de la moralité, du respect des lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs, du respect de la personne humaine, de ses données personnelles et des droits des tiers notamment en matière de propriété intellectuelle et également de l'ensemble des données communiquées. Le Client s'engage à respecter les principes d'usage d'Internet. Le Client s'engage à ne pas proposer des contenus non conformes à la législation française. Le Client s'engage à ne pas faire usage de liens hypertextes pointant vers des

Dans le cas d'une conception de site sur mesure et sauf mention contraire sur le devis, le Client est libre de demander des modifications sur cette proposition ou de repartir sur de nouvelles wireframes, dans la limite de deux propositions. Une fois les wireframes et maquettes validées, celles-ci ne subiront plus de changements. Tout changement ultérieur pourra faire l'objet d'une estimation du temps supplémentaire destiné à la recherche et aux modifications du contenu déjà intégré. Le Client devra valider l'aspect définitif de la maquette par e-mail au Prestataire. À défaut de validation du Client dans les 15 jours suivant la date de soumission de la maquette, celle-ci sera considérée comme validée.

**3.7** Le Prestataire installe le CMS sur l'hébergement du Client ou, en cas de refonte de site, sur un serveur temporaire durant le temps de réalisation du site internet puis sur le serveur du Client.

**3.8** Le Prestataire procède à l'intégration du design du site, à la mise en place de l'arborescence et à l'intégration des textes, images, vidéos, etc... fournis par le Client, en adéquation, le cas échéant, avec les maquettes validées par le Client. Dans le cas où des modifications, retouches et autres prestations prévues au devis devaient engendrer un temps de réalisation excessif par rapport au délai normalement nécessaire, comme l'exploitation des fichiers et documents fournis par le Client, une majoration au tarif horaire sera appliquée au prorata du temps passé.

**3.9** Monsieur MEZIERE peut décider de refuser, d'interrompre ou de modifier la prestation et ce, sans indemnité au profit du client ni remboursement d'acompte, dès l'instant où :

- Le Client ne s'acquitte pas des sommes facturées par Monsieur MEZIERE ;

sites ou des pages allant à l'encontre des lois françaises ou internationales ou pouvant nuire à l'image du Prestataire.

**8.5** Le Client ne doit pas porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et/ou aux droits de tiers (marques, droit d'auteur, protection des mineurs, des bases de données...). Le Client s'engage à ne pas proposer de contenus à caractère pornographique, ni proposer ou laisser proposer des prestations commerciales qui ont un caractère pornographique et/ou érotique ou manifestement illicite ou attentatoire à l'ordre public (incitation à la violence, fourniture de produits ou services strictement prohibés sur le territoire...). Le Prestataire décline toute responsabilité légale et morale concernant le contenu du site contraire aux bonnes mœurs ou illégal, que ce soit pendant la prestation ou après. Le Client sera tenu de retirer sans délai toute référence au Prestataire sur son site internet.

**8.6** En cas de dysfonctionnement du Site Internet causé par une mauvaise manipulation de la part du Client, le Prestataire facturera au Client les heures de maintenance qui auront été nécessaires pour le bon rétablissement du fonctionnement du Site.

## **ARTICLE 9 – PROPRIETES INTELLECTUELLES**

**9.1** Tout élément fourni par le Client est protégé par le droit de la propriété intellectuelle et reste sa seule propriété. Il déclare disposer de tous les droits et/ou autorisations nécessaires, et garantit Monsieur MEZIERE contre toute réclamation éventuelle d'un tiers qui prétendrait avoir un droit de propriété intellectuelle sur l'un quelconque des éléments fournis par lui notamment tous textes, images, logos, graphiques, photos, films audio ou vidéo, fichiers, logiciels, bases

- Le Client ne démontre pas ou plus, un gage suffisant de solvabilité ;
- Le Client ne présente pas ou plus les compétences nécessaires et spécifiques à la réalisation complète de la prestation, soit parce que le Client se refuse à fournir les instructions ou sources nécessaires à la réalisation définitive de la Prestation ;
- Le Prestataire constate tout acte de piratage ou de fraude ou de non-respect des règles éthiques, juridiques ou morales de la profession imputable au Client

## **ARTICLE 4 – MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE**

**4.1** Monsieur MEZIERE se réserve le droit d'apporter des modifications non substantielles à ses prestations sans que cela ne vienne remettre en cause les liens contractuels ni les obligations entre les deux parties.

**4.2** Toute prestation donnant lieu à abonnement fait l'objet d'une facturation annuelle, le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. En cas d'interruption à l'initiative du Client, ou de transfert vers un autre Prestataire en cours d'année de l'une ou l'autre de ces prestations, le règlement est dû pour l'ensemble de l'année en cours.

**4.3** Aucune commande d'une prestation ne peut être annulée sans l'accord express de Monsieur MEZIERE. A défaut, le Client serait tenu de payer l'intégralité des sommes dues au Prestataire.

**4.4** En cas de rupture du Contrat avant son terme par le Client, celui-ci s'engage formellement à régulariser et rétribuer les montants relatifs au calendrier en cours, aux postes réalisés ou en cours de réalisation, ainsi qu'aux services complémentaires

de données.

**9.2** Le Client est propriétaire du contenu du site, c'est-à-dire des informations se trouvant sur son site (logo, pages HTML, fichiers sons, images...), des bases de données, fichier clients ou autres.

**9.3** L'ensemble des créations de Monsieur MEZIERE reste sa propriété exclusive, et ce dernier se réserve le droit de revendre tout ou partie de ses créations. Aussi, tout logiciel, application métier, ou autres développements spécifiques réalisés pour le Client restent la propriété de Monsieur MEZIERE. Les droits d'exploitation de ses créations sont donc cédés au Client qu'à titre non exclusif.

**9.4** Toute utilisation par le Client des dénominations sociales, marques et signes distincts appartenant au Prestataire est strictement prohibée sauf en cas d'accord exprès et préalable du Prestataire.

**9.5** Le Prestataire est quant à lui autorisé à utiliser la dénomination sociale/la marque du Client dans le cadre de ses activités à des fins de promotion commerciale. Le Prestataire se réserve également le droit de mentionner les réalisations effectuées pour le Client sur ses documents de communication externe, de publicité (Site Internet, Portfolio etc...) et lors de démarchages de prospection commerciale. A cet égard, le Client s'engage à faire figurer en cas de chaque page de son site Internet la mention discrète « Site réalisé par AmXTech » accompagné d'un lien pointant vers amxtech.fr.

**9.6** Monsieur MEZIERE donne l'autorisation au Client, lors d'une prestation immatérielle de modifier ou améliorer le code source existant, aux conditions impératives de ne pas revendre ou dupliquer les sources. Dans ce cas le Client est le seul responsable des modifications ou améliorations et donc ne peut en aucune manière engager la responsabilité de Monsieur MEZIERE comme indiqué à l'article 7.2 des présentes.

effectués. Les fichiers données sources créées et utilisés par le Prestataire ne sauraient dès lors être revendiqués par le Client sans une contribution financière. L'acompte versé restera acquis par Monsieur MEZIERE, constituant un dédommagement pour le travail entrepris ; Tout litige ne trouvant accord amiable et faisant l'objet d'une demande de dommages et intérêts ne pourra excéder le montant de la Prestation.

**4.5** Le Prestataire peut mettre fin aux Services fournis au Client en cas de manquement par le Client à ses obligations au titre du Contrat, non réparé dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification par le Prestataire de ce manquement par e-mail avec accusé de réception, indépendamment de la possibilité pour le Prestataire de demander le paiement de dommages et intérêts. Le Prestataire peut également mettre fin au Contrat en cas de non-paiement de la ou des facture(s) non acquittée(s) par le Client.

## **ARTICLE 5 – OBLIGATION DES PARTIES**

D'une façon générale, le Client et le Prestataire s'engagent à collaborer activement afin d'assurer la bonne exécution du Contrat. Chacune des Parties s'engage à communiquer toutes les difficultés dont elle aurait connaissance au fur et à mesure de l'avancement du projet, pour permettre à l'autre Partie de prendre les décisions nécessaires.

Le Client s'engage à fournir des informations justes et sincères et s'engage aussi à prévenir le Prestataire de tout changement concernant les informations, données, documentations fournies. Le Client sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées. Le Client doit maintenir une adresse e-mail et une adresse postale valides.

**9.7** Lorsque Monsieur MEZIERE acquiert un ou plusieurs noms de domaine dans le cadre d'une prestation Internet, ces noms de domaine sont achetés au nom et pour le compte du Client. Celui-ci peut demander à tout moment le transfert à ses propres coordonnées de la propriété des domaines, sous réserve du règlement à Monsieur MEZIERE des sommes dues au titre de la prestation pour laquelle les noms de domaines ont été acquis. A défaut, le Client s'expose notamment à la revente ou au non-renouvellement des domaines.

**9.8** Tout le contenu du site de Monsieur MEZIERE est l'entière propriété de Monsieur MEZIERE et est protégé par la législation en vigueur sur le droit d'auteur et sur la propriété intellectuelle. Sans accord préalable de la part de Monsieur MEZIERE, il est interdit d'utiliser même partiellement le contenu du site.

**9.9** La violation de ces dispositions peut entraîner l'annulation de toute commande, ce nonobstant, l'engagement de poursuites

**9.10** Le Prestataire garantit le Client contre toute action, réclamation, revendication ou opposition de la part de toute personne invoquant un droit de propriété intellectuelle auquel la fourniture des Services aurait porté atteinte, sous réserve que le Client informe le Prestataire, dès qu'il en a connaissance, de toute demande, réclamation ou instance présentée ou engagée pour un tel motif, par voie judiciaire ou extrajudiciaire. Le Client s'engage à apporter au Prestataire, tous les documents et renseignements en sa possession ainsi que toute l'assistance requise qui pourraient être nécessaires à sa défense.

**9.11** En cas d'atteinte avérée aux droits d'un tiers, le Prestataire pourra, à son choix :

- Obtenir toute concession de licence ou autorisation pour permettre au

### **5.1 – Obligations du Client**

Le Client déclare expressément avoir reçu du Prestataire toutes les informations et tous les conseils nécessaires à la réalisation des Services et renonce à rechercher la responsabilité du Prestataire de ce fait.

**5.1.1** Le Client s'engage à payer la Prestation due à Monsieur MEZIERE, laquelle naît à partir du moment où le Prestataire a dûment signé et retourné par e-mail ou courrier le ou les documents contractuels émis par le Prestataire ou à partir de l'encaissement d'un acompte initial par Monsieur MEZIERE

Pour permettre au Prestataire de réaliser sa mission, le Client s'engage à :

**5.1.2** Collaborer étroitement avec le Prestataire et fournir toute information, documentation, prestation, et tout moyens utiles pour la réalisation des Services et s'engage à mettre à disposition du Prestataire tous les éléments permettant de satisfaire à son obligation, incluant le personnel dédié à la bonne réalisation des Services.

**5.1.3** Être réactif en répondant dans les plus brefs délais aux e-mails envoyés par le Prestataire et faire le nécessaire pour ne pas allonger le délai approximatif de livraison.

**5.1.4** Avoir pris connaissance, compris et accepté le service proposé par le Prestataire. Dans le cas contraire, il est de la responsabilité du Client d'exiger du Prestataire plus de détails sur le déroulé futur de la mission. Dans le cas où des modifications impliqueraient un remaniement de l'offre ou du cahier des charges implicite, ces dernières seront facturées en sus du devis initial.

**5.1.5** Approuver l'intervention future du Prestataire par signature du devis et par le règlement d'un acompte de 30% et s'engagera par conséquent à approuver les dites CGV.

**5.1.6** Être en mesure de fournir au Prestataire un cahier de charges exhaustif, le Prestataire pourra l'aider pour la rédaction des

Client de continuer à utiliser les Services ;

- Fournir une solution de remplacement permettant au Client de pouvoir utiliser les Services conformément à la Commande ;
- Si aucune des deux possibilités n'est réalisable, rembourser le Client des sommes versées au titre des Services, déduction faite des sommes déjà payées par le Client pour la période d'utilisation effective des Services.

**9.12** Le Prestataire n'aura aucune obligation d'indemnisation ou autre obligation au titre d'une action en contrefaçon ayant pour origine une utilisation des Services autrement que conformément au Contrat, une combinaison des Services avec d'autres services ou matériels non fournis par le Prestataire.

**9.13** Concernant les logiciels, données ou documents utilisés par le Prestataire dans le cadre de la fourniture des Services, dont le Client a acquis les droits d'utilisation auprès de tiers ou dont il est propriétaire, le Client garantit le Prestataire de toutes les conséquences ou suites dommageables que le Prestataire aurait à subir au titre de l'utilisation desdits logiciels, données ou documents contre toute action de la part d'une personne revendiquant un droit de propriété intellectuelle ou se fondant sur une demande en concurrence déloyale et/ou parasitisme sur ces logiciels, données ou documents.

### **ARTICLE 10 – RESERVE DE PROPRIETE**

**10.1** Monsieur MEZIERE conserve l'entière propriété de la Prestation et chacun de ses éléments, y compris immatériel, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix et accessoires et plus généralement jusqu'au règlement total de toute facturation due par le Client à Monsieur MEZIERE.

spécifications fonctionnelles et techniques détaillées au tarif horaire habituel. Dans le cas inverse, le devis sera gratuit dans la plupart des cas.

**5.1.7** Fournir tous les éléments documentaires graphiques et textuels nécessaires à la bonne réalisation du contrat dans des bons formats exploitables en fonction des supports visés.

**5.1.8** Le Client restera seul responsable des informations contenues dans les documents remis au Prestataire, des éléments transmis et notamment des ressources graphiques et textuelles. Toute transmission implique que le Client possède les droits nécessaires pour le faire.

**5.1.9** Si certains de ces éléments sont sous le couvert d'un droit de propriété intellectuelle qui n'appartient pas au Client et pour lesquels aucune autorisation ne lui a été fournie, toute la responsabilité incombera au Client et la responsabilité du Prestataire ne pourra en aucun cas être recherchée sur ce fondement.

**5.1.10** Collaborer activement à la réussite du projet en apportant au Prestataire dans les délais utiles toutes les informations et documents nécessaires à la bonne appréhension des besoins et à la bonne exécution des prestations.

**5.1.11** Se conformer aux préconisations techniques et créatives faites par le Prestataire. Le Prestataire peut conseiller au Client un hébergeur adapté à son site internet, mais le Client est libre du choix de son fournisseur.

**5.1.12** Le Prestataire ne pourra pas être tenu responsable d'éventuels dysfonctionnements liés à l'infrastructure technique si les prérequis n'ont pas été respectés.

**5.1.13** Garantir le Prestataire contre toute action qui pourrait lui être intentée du fait du caractère des données ou informations (textes, images, sons) qui auraient été fournies ou choisies par le Client.

**5.1.14** Dans le cas d'une intervention sur des serveurs tiers n'étant pas infogéré par le Prestataire, le Client doit être en mesure de fournir tous les accès utiles à la réalisation de la mission tels que les identifiants de

**10.2** Dans tous les cas où une Prestation fait l'objet d'une interruption définitive, que celle-ci soit à l'initiative du Client ou de Monsieur MEZIERE, le Prestataire a toute latitude, après avoir informé son Client, de vendre, de détruire, de renouveler pour son propre compte ou celui de tiers, ou de ne pas renouveler tout actif inclus dans la Prestation.

## **ARTICLE 11 – CONFIDENTIALITE**

**11.1** Monsieur MEZIERE et le Client s'engagent à conserver confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie, de quelque nature qu'ils soient, auxquels les parties auraient pu avoir accès au cours de la Prestation.

**11.2** Le Prestataire s'engage à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection, la sécurité et la confidentialité des données personnelles qui lui sont transmises.

**11.3** Conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai 2018, le Client dispose notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de portabilité de ses données personnelles. La garantie de ces droits est affirmée au sein de la politique de confidentialité qui accompagne les présentes, et qui en conséquence, forment un ensemble contractuel.

**11.4** La précédente disposition ne fait pas obstacle à ce que Monsieur MEZIERE puisse faire état de sa relation commerciale avec le Client, comme précisé à l'article 8.5 susvisé.

## **ARTICLE 12 – DROIT APPLICABLE – ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

connexion au tableau de bord d'administrateur du CMS, au service FTP, au gestionnaire MySQL, au panneau de gestion et de configuration de l'hébergeur ...

**5.1.15** Régler dans les délais prédéfinis dans le devis et dans les présentes CGV, les sommes dues au Prestataire.

**5.1.16** Informer le Prestataire d'une éventuelle mise en concurrence avec d'autres prestataires.

**5.1.17** Assumer toute responsabilité quant à la sécurité des identifiants de connexion qui sont fournis au Prestataire. Au cas où le Client divulguerait ses identifiants de connexion à un tiers, le Prestataire ne peut être tenu responsable du préjudice que cela pourrait causer. Le Client est libre de modifier tous ses identifiants et mots de passe (ou demander leur modification) autant de fois qu'il le souhaite sur simple notification au Prestataire.

**5.1.18** Faire personnellement la démarche de demande d'informations, fichiers, données nécessaires à la reprise du site par un autre prestataire en cas de force majeure / décès du Prestataire.

**5.1.19** Avant chaque intervention du Prestataire, le Client s'engage à réaliser toutes les procédures de sauvegarde nécessaires à la protection et à la sauvegarde de ses données, programmes et fichiers informatiques.

**5.1.20** Enfin, le Client fait son affaire et est seul responsable des lois et réglementations applicables aux Services notamment au regard de la protection des droits de propriété intellectuelle, mentions légales, protection des données personnelles, protection des mineurs (si applicable) et droit de la consommation (si applicable).

**12.1** Les présentes CGV sont soumises à la loi française.

**12.2** Les Parties conviennent expressément que la Convention de Vienne sur la vente internationale de Marchandises en date du 11 avril 1980 n'est pas applicable au Contrat.

**12.3** En cas de différend entre les parties, celles-ci tenteront de trouver une solution amiable dans un délai de trente jours (30 jours) à compter de la notification du différend de la Partie en demande à l'autre Partie par lettre recommandée avec accusé de réception.

**12.4** A défaut de solution amiable trouvée entre les Parties, sera seul compétent pour connaître des litiges de toute nature ou de contestations relatives à l'interprétation ou à l'exécution du présent Contrat, le **Tribunal de Commerce d'Angers** (49), nonobstant pluralité de défendeurs, demande incidente ou référé, appels en garantie, à moins que le Prestataire ne préfère saisir toute autre juridiction compétente.